



LA CFDT EN COLERE : LES AGENTS TRANSPARENTS POUR L'EXECUTIF

POUVOIR D'ACHAT :

La CFDT redit que les agents de catégorie C ont besoin d'une augmentation de régime indemnitaire de grade de 90 € car ils n'arrivent plus à payer les factures : contactez-nous pour vous mobiliser

Signez notre pétition **CFDT** sur le Complément Indemnitaire Annuel

Vous percevez le Régime Indemnitaire de Fonctions (RIF) ?

Depuis 2018, la Métropole est dans l'illégalité car elle ne vous verse pas le Complément Indemnitaire Annuel qui correspond à au moins 10 % du RIF

Pour aboutir : Signez notre *pétition* sur Change.org : <https://chng.it/tWFQWtbj>



Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2000, il devrait être à 5,68 €. Il manque 1 € par point d'indice rien que pour rattraper l'inflation... Cela correspond à une perte de 290 € net par mois pour un adjoint administratif principal au 6^{ème} échelon et de 548 € net par mois pour un attaché principal au 6^{ème} échelon...

Contractuels :

Vous avez droit à une réévaluation de votre rémunération tous les trois ans (décret 1988) que vous soyez en CDD et en CDI. Vous voulez comprendre comment votre rémunération est calculée et quelle peut être votre carrière : contactez la **CFDT**

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Recrutement :

Trop de postes restent non pourvus par manque d'attractivité de la Métropole (informaticiens, gestionnaires RH, gestionnaires marchés, techniciens). Les collègues qui font le travail à la place des absents sont fatigués. Cela ne pose pas de problèmes à l'exécutif.

Semaine de 4 jours :

Malgré nos demandes, la DRH ne veut pas ouvrir le dossier avant 2023 et encore sous forme d'expérimentation

Télétravail :

Les 115 € pour le financement du mobilier du télétravailleur : c'est l'aumône qui serait versé en 2022 par l'employeur pour nous payer un quart de bureau et une demi-chaise.

Rien pour payer les factures d'énergie !!

La **CFDT** a fait un recours au tribunal administratif sur ce sujet depuis juin 2021.

Territorialisation et réorganisation :

Il faut maintenant un pavé de l'épaisseur du code civil posé sur son bureau pour comprendre les organigrammes et le fonctionnement des services. La territorialisation remporte le prix de la plus mauvaise réorganisation inutile et illisible.

Enquête :

Les résultats de l'enquête sur les conditions de travail : **carton rouge** pour les rythmes de travail et la conduite du changement.

AVANCEMENT DE GRADE ET PROMOTION INTERNE : L'OPACITE CONTINUE :

Avancement de grade :

Les réunions en mars n'ont pas fait beaucoup avancer le sujet : mais à notre demande les agents sauront pour cette année quel est le niveau des points du dernier agent retenu grade par grade.

Les points posés par le N+1 sont à + de 17/20 en moyenne sur 20 et nous n'avons pas le détail des points apportés par la hiérarchie au-delà du N+1 car la DRH refuse de nous les fournir : encore l'opacité.

La **CFDT** en a ras le bol de cette opacité qui dure depuis des années. Nous avons recommencé à faire des recours au tribunal administratif.

La **CFDT** a demandé la suppression des points posés par la hiérarchie au-delà du N+2 : la DG ne connaît pas les A non encadrants, ni les B, ni les C.

Promotion interne :

La DRH propose, au-delà de l'accompagnement des lauréats ce qui est une bonne chose :

- que les lauréats des examens professionnels passent les oraux de sélection
- qu'il soit mis fin à la clause de mobilité sachant qu'il existait des dérogations pour les postes très spécialisés ; La **CFDT** a demandé que les dérogations soient vues en CAP comme dans le système précédent
- que les sélections ne soient pas remises en place tant que les retenus de l'année précédente n'auront pas tous trouvé un poste : c'est inacceptable pour la **CFDT**.
Les promus devraient pouvoir intégrer une équipe pépinière pour démarrer suite à leur changement de catégorie.

RENCONTRE AVEC LE PRESIDENT :

Aucune annonce concrète de la part du Président qui a reçu les OS le 28/02 :

Bruno Bernard n'avait strictement rien à dire.

Il justifie l'absence de mesures concrètes pour le pouvoir d'achat par le risque d'une dégradation de la santé financière de la Métropole : alors que la Métropole a tous les moyens financiers pour augmenter les agents en période d'inflation importante (+3,6% en un an).

La **CFDT** a pointé que la Métropole n'est plus attractive : même parmi les postes créés par les verts, nombreux sont ceux restés vacants car :

- la rémunération : ça craint
- l'ambiance est très dégradée
- il faut avoir une mentalité d'écolo exalté pour venir travailler dans les services.

RÉORGANISATION DES SERVICES



Consultez notre page Comète : <https://comete.grandlyon.fr/ALaMetropole/organisations-syndicales/CFDT/Pages/Accueil.aspx> et notre blog : <https://cfdtmetropoledelyon.com>